LEGENDE

- A1 : Servitude relative à la protection des forêts
- A4 : Servitude de passage le long des cours d'eau
- AC1 : Servitude relative à la protection des monuments historiques
- AC2 : Servitude relative à la protection des sites inscrits
- AS1 : Servitude relative à la protection des ressources d'eau potable de "Bellieure"
  - Protection immédiate
  - Protection rapprochée
  - Protection éloignée
- PM1 : Servitude relative au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Viviers
  - Secteur rouge (R) du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Viviers
  - Secteur bleu (B) du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Viviers
  - Secteurs Rs et Rp du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Viviers
- I4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- INT1 : Servitude relative aux cimetières
- T1 : Servitude relative aux chemins de fer

AUTRES INFORMATIONS :

- CONSTRUCTION NOUVELLE ABSENTE DU CADASTRE (A titre indicatif)

"Périmètres de protection autour du captage du Puits St Nicolas"

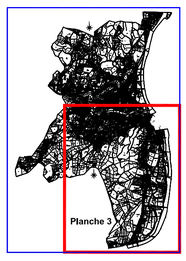
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

Chateauneuf-Viviers 63 000 volts

dérivation Reboul sur Chateauneuf-Viviers 63 000 volts

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNE DE VIVIERS

Plan Local d'Urbanisme



Approuvé le :	

PLAN DES SERVITUDES	**ECHELLE :** 1 / 5000 ème
PLANCHE 3	**Date :** Avril-2012

6-2-3

COMMUNE DE VIVIERS

EI2A
IR CONCEPT

33 route de chevennes
74960 CRAN-GEVRIER
Tel : 04-50-52-81-43 - Fax : 04-50-52-47-76
Mail : ei2a.info@ei2a.fr